FERME DU PRE

ERAGNY-SUR-EPTE (60)

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE POUR UN ATELIER DE POULES PONDEUSES DE 1 120 000 EMPLACEMENTS

Note de présentation non technique

Mai 2018

PRESENTATION DU PROJET

La Ferme du Pré souhaite réorganiser sa production pour mieux répondre à l'attente de ses clients. Le projet consiste en l'augmenter de la production d'œufs et la diversification des produits en développant la production d'œufs « plein air ». La Ferme du Pré souhaite, pour cela :

- Construire un nouveau bâtiment d'élevage de poules pondeuses « plein air » de 2 710 m² et d'un bâtiment de stockage des fientes de 439 m² sur le site à ERAGNY-SUR-EPTE,
- Changer le mode de logement des poules pondeuses des bâtiments du site à Flavacourt,
- Augmenter les effectifs de volailles présents sur le site de Sérifontaine.

Le projet amènera les effectifs de volailles sur l'ensemble du complexe avicole de la Ferme du Pré à 1 120 000 emplacements.

IDENTITE DU DEMANDEUR

Monsieur Philippe DOMET et Monsieur Bertrand DOMET sont gérants de la Ferme du Pré, exploitation d'élevage de poules pondeuses dont le siège est située à La Fosse Mostelle – BP 13 – 60 590 Eragny-sur-Epte. L'exploitation de la Ferme du Pré est composée de trois sites de production d'œufs, dans le département de l'Oise (60), sur les communes d'Eragny-sur-Epte (site 1), de Flavacourt (site 2) et de Sérifontaine (site 3). L'ensemble des 3 sites constituent le « complexe avicole ». La Ferme du Pré dispose également d'un 4ème site (site 4) servant au stockage des jus de coquille produits par l'atelier d'ovoproduits à Bazincour-sur-Epte (27).

Créée en 1977, la Ferme du Pré élève actuellement 948 880 poules pondeuses sur le complexe avicole. Pour une plus grande surveillance des animaux, sa maison d'habitation est localisée sur le site d'exploitation. Des exploitants habitent à 300 m du site de Flavacourt et à 300 m du site de Sérifontaine.

EURL AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS Mâcon - SIRET : 502 425 986 00036 - APE 7490B
Agence Nord : 46, rue de la Plaine – 59780 Camphin en Pévèle
Agence Sud-Est : 170 Rue Branly – 71 000 Mâcon - Tél 03.85.38.57.35 - Fax 09.70.62.62.39 - www.studeis.fr

Fort de ses 40 années d'expérience Monsieur Philippe DOMET est un éleveur aguerri. Il a été rejoint par son fils Bertrand DOMET titulaire d'un diplôme de « Marketing, communication et ingénierie commerciale » en 2009.

CARACTERISATION DU PROJET

Le projet comprend 3 volets :

- La construction d'un poulailler de 2 710 m² de poule pondeuses « plein air » avec un parcours de 16 ha et d'un bâtiment de stockage des fientes de 439 m² sur le site 1 à Eragny-sur-Epte,
- La mise en place de volière à la place des cages actuellement présentes dans 4 poulaillers du site 2 à Flavacourt,
- L'augmentation des effectifs dans deux bâtiments d'élevage sur le site 3 à Sérifontaine.

L'exploitation disposera après-projet d'un total de 1 120 000 emplacements pour volailles. Actuellement spécialisé en poule pondeuse, les gérants de la Ferme du Pré souhaitent conserver cette orientation en diversifiant leur production via la production d'œuf « plein air ».

❖ Organisation de la production

Les poulettes arrivant, à l'âge de 17-18 semaines, sur le complexe avicole de la Ferme du Pré et sont revendues en moyenne à 560 jours. La présence sur site est donc de 441 jours soit un peu plus de 14 mois.

Les animaux sont élevés selon différent mode en fonction des sites et des bâtiments : soit en cage, soit en volière, soit en volière avec un accès à un parcours extérieur.

❖ Etendue du projet

Le projet s'étend uniquement sur les communes où se localise les sites d'exploitation du complexe avicole, c'est-à-dire Eragny-sur-Epte (site 1), Flavacourt (site 2) et Sérifontaine (site 3).

❖ Nomenclature de l'installation

Le projet disposant de 1 120 000 emplacements, est soumis au régime de l'autorisation au titre de rubriques :

- La rubriques 2111-1 de la réglementation ICPE : activité d'élevage de volailles de plus de 30 000 emplacements,
- La rubrique 3660 a) de la directive IED : élevage intensif de volailles de plus de 40 000 emplacements.

❖ Objet de l'enquête publique

Conformément à l'article R123-1 du Code l'Environnement, le présent projet sera soumis à enquête publique dans les communes situées dans un rayon de 3 km autour des sites. Cette enquête portera sur :

- la proposition de construction de deux nouveaux bâtiments sur le site 1 à Eragny-sur-Epte dont un bâtiment d'élevage de poule pondeuses « plein air » avec un parcours extérieur de 16 ha,
- la modification du mode de logement dans les bâtiments du site 2 à Flavacourt (mise en place de volière nouveaux bâtiment,
- l'augmentation des effectifs sur le site 3 à Sérifontaine.

EURL AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS Mâcon - SIRET : 502 425 986 00036 - APE 7490B
Agence Nord : 46, rue de la Plaine – 59780 Camphin en Pévèle
Agence Sud-Est : 170 Rue Branly – 71 000 Mâcon - Tél 03.85.38.57.35 - Fax 09.70.62.62.39 - www.studeis.fr

Studeis

EURL AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS Mâcon - SIRET : 502 425 986 00036 - APE 7490B
Agence Nord : 46, rue de la Plaine – 59780 Camphin en Pévèle
Agence Sud-Est : 170 Rue Branly – 71 000 Mâcon - Tél 03.85.38.57.35 - Fax 09.70.62.62.39 - www.studeis.fr

Plan au 1/ 25 000

Dossier de demande d'autorisation

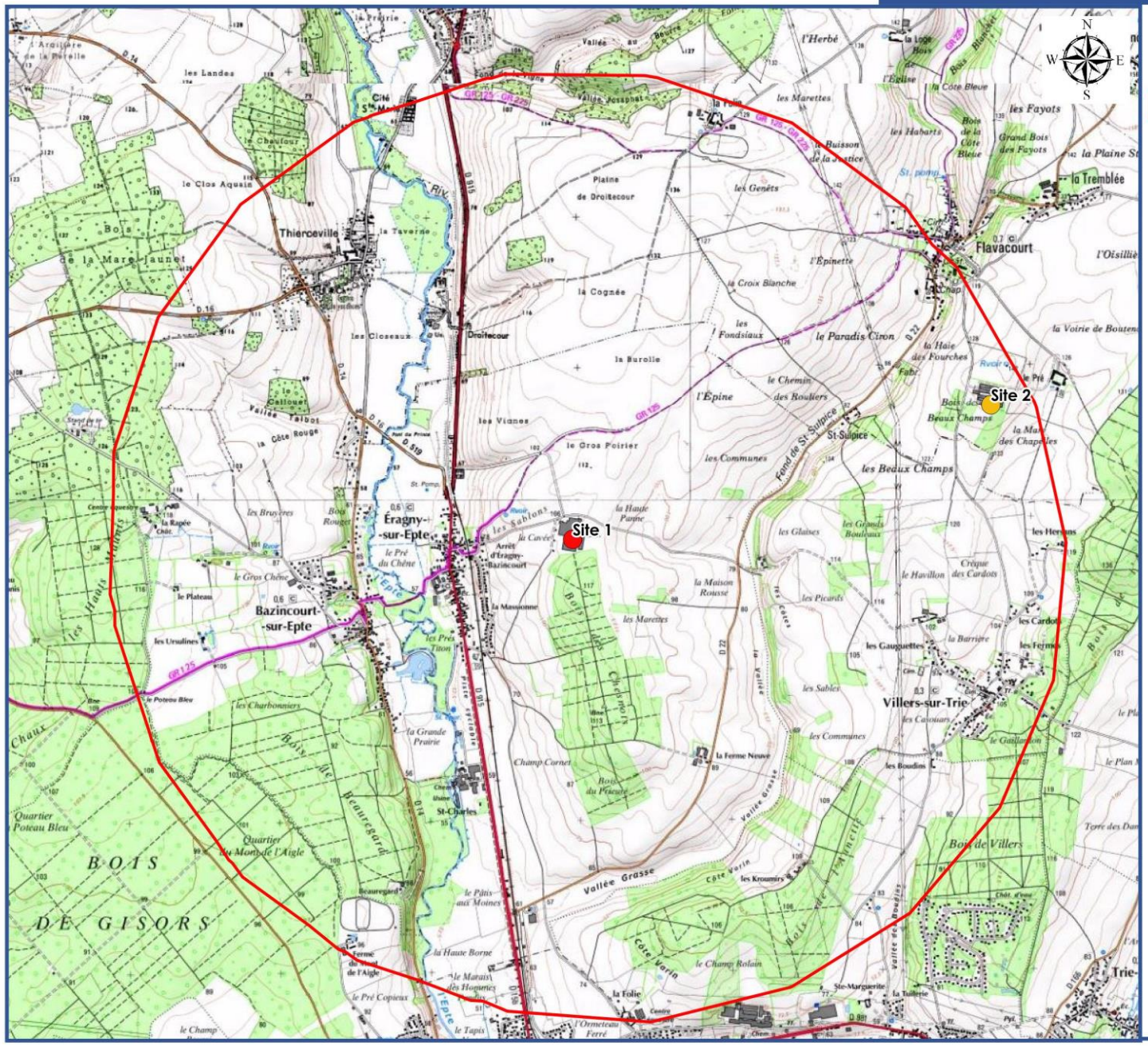

Légende

Site 1 de la Ferme du Pré (ERAGNY-SUR-EPTE)

Rayon de 3 km

Site 1

Echelle 1/25 000

0 500 1000 mètres

Réalisation : STUDEIS 2017

Plan au 1/ 25 000

Dossier de demande d'autorisation

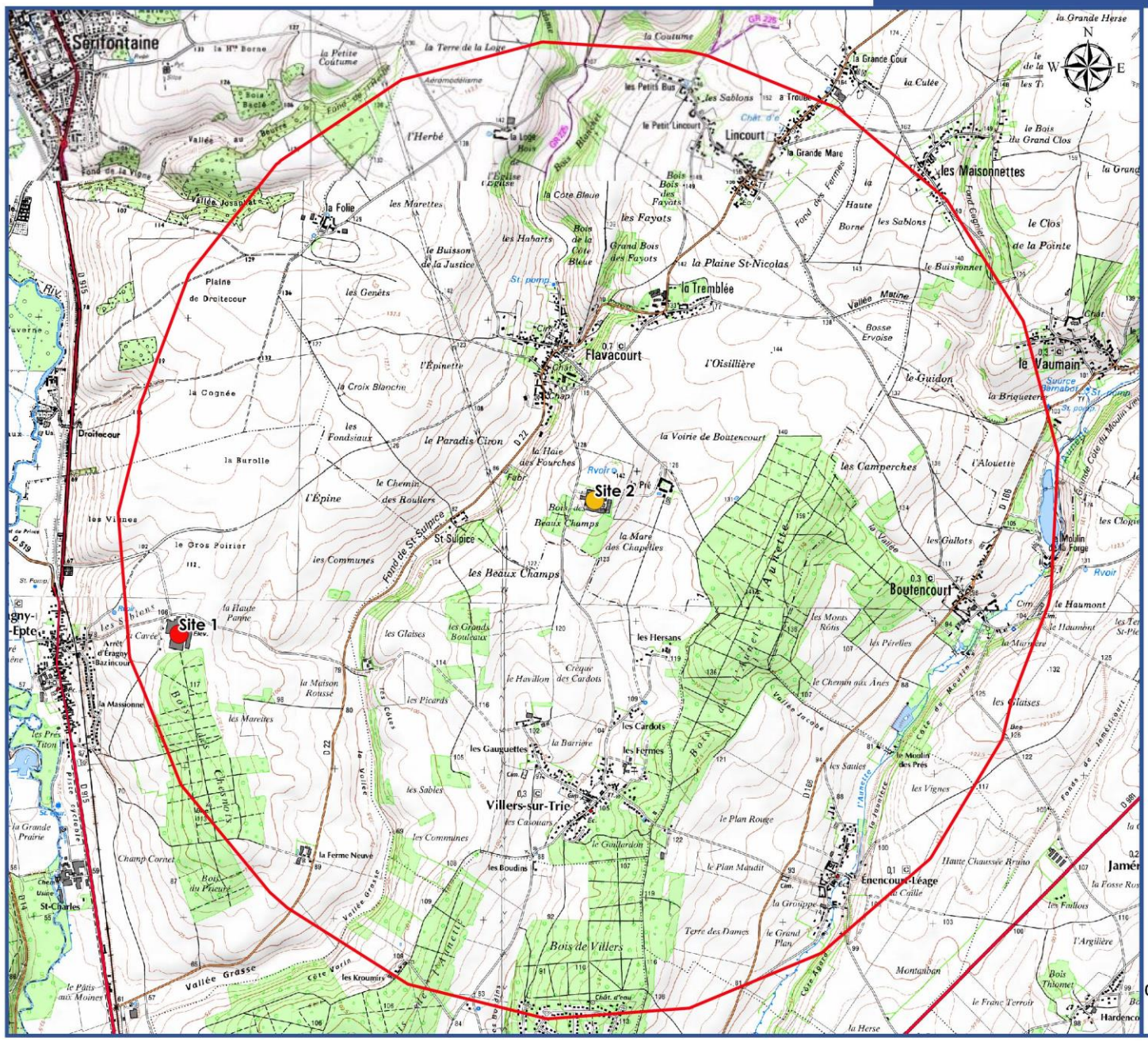

Légende

Site 2 de la Ferme du Pré (FLAVACOURT)

Rayon de 3 km

Site 2 du complexe avicole

Echelle 1/25 000

0 500 1000 mètres

Réalisation : STUDEIS 2017

Emprise du projet : sites d'exploitation (échelle 1/25 000ème)

Plan au 1/ 25 000

Dossier de demande d'autorisation

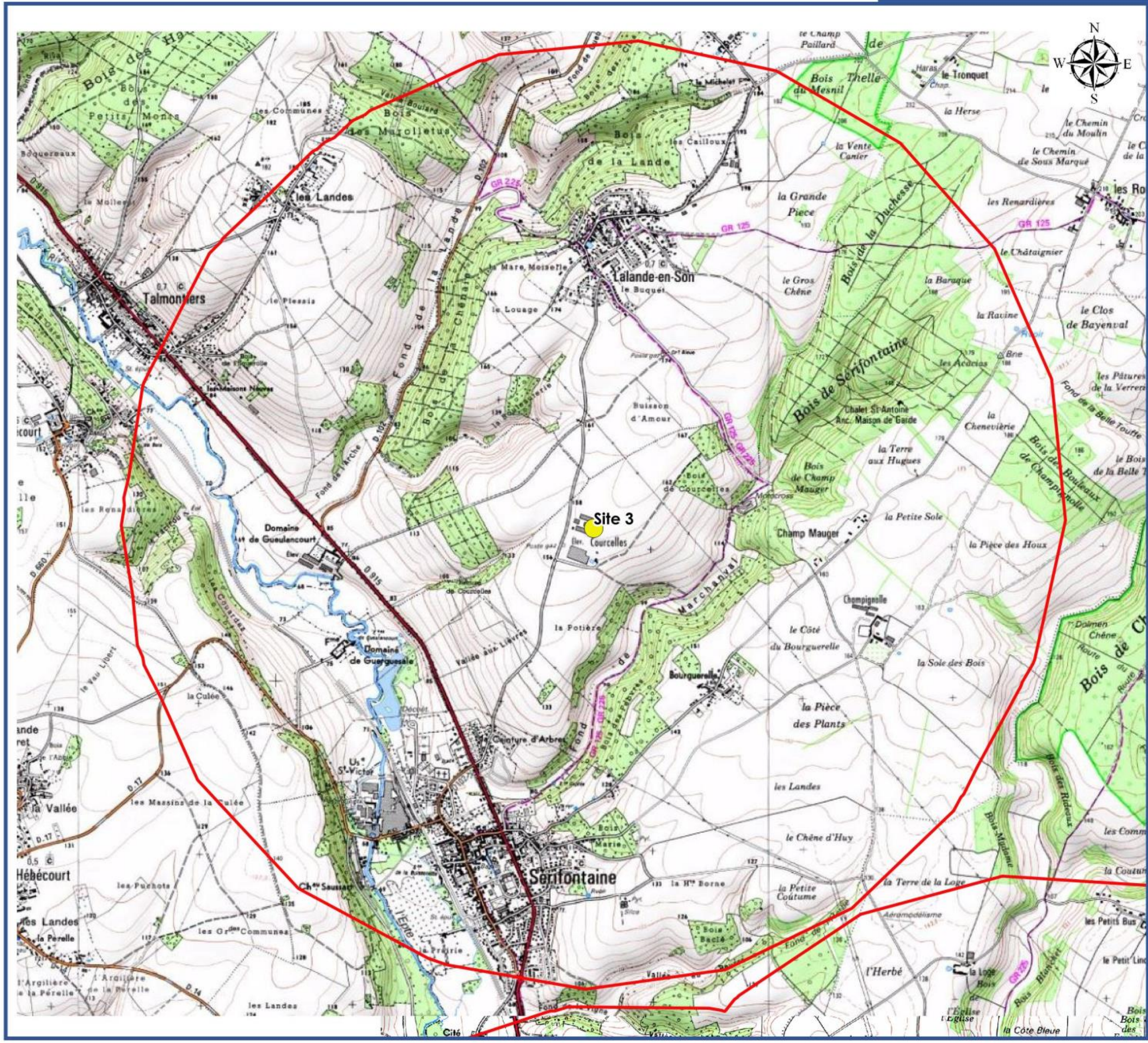

Légende

Site 3 de la Ferme du Pré (SERIFONTAINE)

Rayon de 3 km

Site 3 du complexe avicole

Echelle 1/25 000

0 500 1000 mètres

Réalisation : STUDEIS 2017

Plan au 1/ 25 000

Dossier de demande d'autorisation

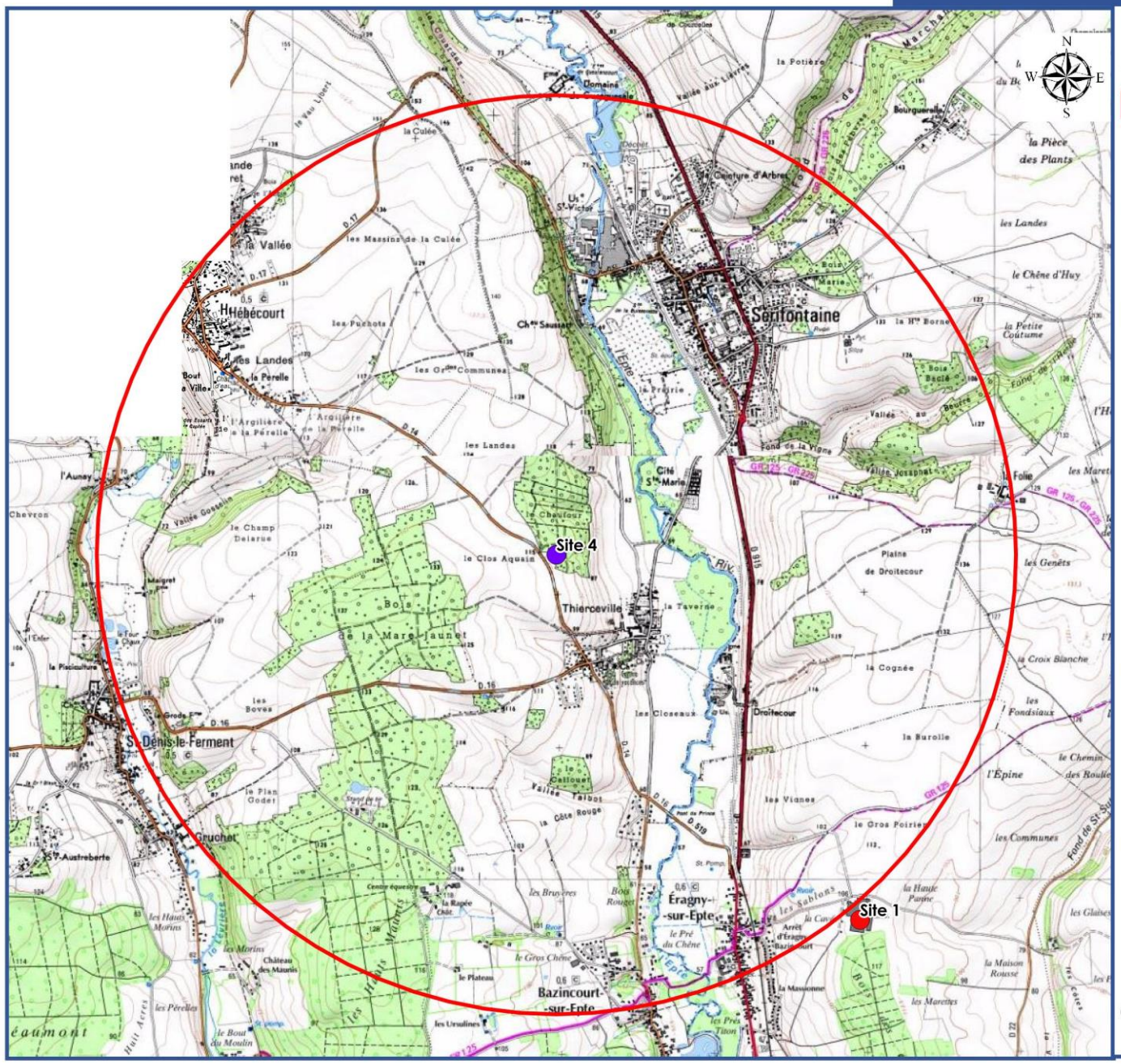

Légende

Site 4 de la Ferme du Pré (BAZINCOURT-SUR-EPTE)

Rayon de 3 km

Site 4

Echelle 1/25 000

0 500 1000 mètres

Réalisation : STUDEIS 2018